

Concept

La réalisation d'un travail personnel grâce à l'outil informatique se réalise en deux temps :

1. *Premier travail*

Un premier travail est réalisé en collaboration avec le maître ; il s'agit pour l'élève d'un apprentissage.

A. Le sujet :

Les élèves réalisent une recherche personnelle, mais le sujet global est fourni par le maître pour toute la classe.

Exemples :

- ☞ Les pays d'Afrique
- ☞ Les cantons suisses
- ☞ Les villages entourant le collège...

B. La réalisation :

Quelques apprentissages sont indispensables avant le démarrage :

Comment chercher, comment faire un résumé (retenir l'essentiel d'un article...) si possible en collaboration avec le maître de français.

Un canevas (plan de recherche) est fourni aux élèves par le maître avec quelques exigences techniques utiles par la suite.

Les élèves sont aidés et conseillés par le maître tout au long de cette première recherche.

C. L'évaluation :

A la fin de ce premier travail, l'évaluation ne pourra être que formative.

Un bilan sera fait avec les élèves individuellement ou/et avec la classe (en fonction du temps à disposition).

2. Deuxième travail

Un deuxième travail est réalisé par l'élève. Cette fois, ce dernier est seul.

Le maître est présent, répond aux éventuelles questions, mais il exerce davantage un rôle d'observateur que de guide.

A. Le sujet :

Le choix du sujet est libre à condition qu'il s'inscrive dans l'un des quatre axes de « PROMESCE ».

- ☞ Santé
- ☞ Citoyenneté
- ☞ Média
- ☞ Environnement.

Il sera demandé aux élèves de proposer trois sujets et, après discussion avec le maître, un seul sera retenu.

B. La réalisation :

Les exigences techniques seront les mêmes que pour le premier travail (voir plan d'étude).

C. L'évaluation :

Dans ce cas, l'évaluation peut être sommative (faire l'objet d'une appréciation et non d'une note), les acquis effectués pendant le premier

travail pourront être jugés.

3. Organisation

Le temps à disposition sera déterminé en fonction de l'organisation interne de chaque collège (camp d'accueil, semaine d'accueil...). L'enseignant s'organise en fonction du nombre de périodes à disposition. La recherche peut être plus ou moins longue, l'apprentissage (pour le premier travail), l'autonomie (pour le deuxième) étant plus importants que le résultat. Un ou deux enseignants pourront aider les élèves à mener à bien ces deux travaux. Cela dépend également de l'organisation interne de chaque collège. Dans l'idéal, un enseignant est en salle de classe, aide les élèves à rechercher (livres, magazines...) et à rédiger au brouillon le résultat de la recherche. L'autre enseignant est en salle multimédia, pour aider à la recherche sur Internet et à la rédaction finale du résultat. Cette configuration idéale n'est pas indispensable lors du premier travail mais est vivement souhaitée pour le second.